Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260126-DCM26_009-DE

Montfort sur Meu
terre d'éveil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-six janvier deux mil vingt—six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Fabrice DALINO, maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : **19 janvier 2026**

PRÉSENTS :
Les Adjoints au Maire :
Mesdames FAUCHOUX – HERITAGE – LE GUELLEC
Messieurs BERTRAND –BOURGOGNON – DESSAUGE – GUILLOUET.

Les Conseillers municipaux :
Mesdames ANDRIAMANDIMBY – BIRLOUET - DAVID (arrivée à 19h21 avant vote délibération n°26.002) – METENS - PELLETIER – RICHOUX – SAUVÉE
Messieurs– DUFFE – GAUTHIER – FIERDEHAICHE – PARTHENAY – THIRION – TILLARD

PROCURATIONS :
Mme CHAUVIN a donné pouvoir à M. TILLARD
Mme LE BAIL-POUTREL a donné pouvoir à Mme FAUCHOUX
M. NEDELEC a donné pouvoir à Mme HERITAGE

ABSENTS - EXCUSES :
M. ANDRIAMANDIMBY – Mme CANOVAS – Mme HUET – M. LE BRAS – Mme LE PALLEC

SECRÉTAIRE : Mme SAUVÉE

26.009 - RESIDENCE MISSION DE LA COMPAGNIE LE COMMUN DES MORTELS - ANNEES 2026 ET 2027

Le Conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-7,

CONSIDERANT que la résidence mission est un dispositif permettant de soutenir des projets de création, de diffusion et d'actions culturelles portés conjointement par des artistes, des lieux de diffusion et des collectivités dans l'objectif de rencontrer de nouveaux publics,

CONSIDERANT que la ville s'inscrit depuis plusieurs années dans cette dynamique partenariale,

CONSIDERANT qu'encadré par le Département, la résidence mission est une pratique de développement culturel reconnu sur les territoires,

CONSIDERANT que la compagnie « Le commun des mortels » est pleinement implantée sur le territoire et participe à sa vitalité artistique et culturelle,

CONSIDERANT l'accompagnement à la création de leur nouvelle création « Le Revizor » de Nicolas Gogol porteur de liens avec les populations sur le territoire,

CONSIDERANT que cette résidence mission sera également portée par Montfort Communauté, et sera étendue sur un autre territoire, porté par le Pôle Sud à Chartres de Bretagne,

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260126-DCM26_009-DE

Montfort sur Meu
terre d'éveil

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** l'attribution d'un soutien de 2 500€ TTC sur l'année 2026 et 2027 à la compagnie Le commun des mortels pour la prestation de service susnommée,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à la présente délibération.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le Président de Montfort Communauté.

Pour extrait conforme,
Au registre des délibérations

Fabrice DALINO
Maire

MAIRIE DE MONTFORT-SUR-MEU
Ille-et-Vilaine

Véronique SAUVÉE,
Secrétaire de séance

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh